

A PROPOS DE LA LOI D'AUTONOMIE DES UNIVERSITES

En 2007, la Loi de Responsabilité des Universités (LRU) avait déjà fait l'objet d'une mobilisation à l'université. Il semble que cette lutte reprenne une certaine vigueur. Mais elle se situe principalement dans le cadre de la défense des services publics. Ce qui nous amène à poser ces trois questions :

- le service public est-il la propriété de l'Etat, de groupes constitués ou de ses employés ?
- le service public défend-il l'intérêt de minorités privilégiées ou corporatistes ?
- le service public et son statut tel qu'ils existent aujourd'hui induisent-ils une politique de service public ?

Il ne sert à rien d'incanter la défense du service public sans répondre à ces trois questions. Selon nous, un service public doit être une propriété sociale et collective, qui de fait appartient à tous. Il se doit d'être réellement démocratique, c'est-à-dire sous le contrôle de la population. Il acte une politique d'intérêt général qui garantit l'accès à tous aux besoins fondamentaux (logement, santé, transport, éducation, etc.) et pratique l'égalité de traitement.

Or lesdits services publics sont utilisés par l'Etat comme l'instrument d'une ségrégation sociale : radiation ANPE, exclusion et non attribution de logement, difficulté de prise en charge de la santé, sélection (restriction des bourses, par exemple) et formatage scolaires, ainsi que la recherche publique orientée par les besoins des firmes capitalistes (OGM, nucléaire, armement, biométrie et traçabilité ...).

La loi d'autonomie des universités n'est pas conforme à la vocation d'un service public : elle doit être combattue. Mais ne limiter la bataille qu'à cet aspect est une impasse qui nous conduira à défendre une université déjà dégradée par les mesures gouvernementales antérieures (rappelez-vous de la loi Jospin en 1989, entre autres). C'est une illusion, en outre, qui ne résoudra en rien les problèmes de l'existence quotidienne de la plupart des étudiants et des personnels, dans toutes ses composantes. Ce serait s'enfermer dans le piège du corporatisme qui feint d'ignorer que le pouvoir oppose les étudiants, les étudiants salariés, les salariés du public et du privé, les intérimaires, les chômeurs et les bénéficiaires des minima sociaux, etc. Ce qui lui permet de récupérer ce qu'il a momentanément concédé à certains.

D'après nous, les attaques que nous subissons sont dues à une logique globale qui est produite par le système capitaliste : celui-ci ne sera défait que par une critique idéologique de fond capable de cerner les tenants et les aboutissants des problématiques sociales (par le refus du corporatisme et de son piège de la pensée slogan, génératrice de revendications de surface). Pour ces raisons, la mobilisation ne peut se limiter qu'à la loi d'autonomie des universités. Il est nécessaire de poser des revendications unifiantes qui permettront une véritable convergence des luttes ; et ce afin de parer à l'éclatement et la division entre les diverses fractions de la population qui subissent de plein fouet l'attaque du système.

Nous devons éviter également d'être pris dans les querelles des organisations. Ces dernières ont libre droit de s'exprimer. Cependant, elles n'ont pas à s'approprier la lutte, surtout que l'immense majorité des personnes concernées sont en dehors de celles-ci. Le gage d'efficacité, d'unité, de démocratie directe et de massification passe par la mise en place de comités ouverts à toutes celles et ceux qui souhaitent lutter (lycéens, étudiants, travailleurs, intérimaires, chômeurs ...), comme ce fut le cas et avec succès lors du mouvement contre le CPE/CNE ; de plus, il importe que ces comités se fédèrent horizontalement en évitant toute forme de centralisme bureaucratique.

Ce qui se déroule à l'université, à l'hôpital, à l'ANPE ... (c'est-à-dire chacun des services publics) nous concerne tous. Aucun syndicat ni aucun parti n'a à décider à notre place. C'est tous ensemble que nous construirons la lutte et créerons un véritable rapport de force contre la politique du gouvernement.

**Nous n'aurons que ce que nous prendrons !
Seule, la lutte paye !**

Confédération Nationale du Travail
Association Internationale des Travailleurs
BP 2010
14089 Caen cedex
<http://cnt.ait.caen.free.fr>

